



LE LIBRE-ÉCHANGE DANS LE CONTEXTE DE LA IV^{ième} GUERRE MONDIALE

DORVAL BRUNELLE

Professeur
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal



Centre Études internationales et Mondialisation
Institut d'études internationales de Montréal
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succ. Centre-ville,
Montréal, H3C 3P8

Tel : (514) 987 3000 # 3910
<http://www.ceim.uqam.ca>

AVRIL 2003

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication demeurent l'entière responsabilité de l'auteur-e et ne reflètent pas nécessairement ceux du Centre Études internationales et Mondialisation (CEIM).

Il nous faut de toute nécessité revenir rapidement sur ce bref intermède de dix années à peine qui sépare la fin de la III^{ème} Guerre mondiale du début de la IV^{ème}, faute de quoi nous risquons de mésinterpréter la stratégie mise en place de manière parfaitement cohérente et systématique par la Maison blanche depuis l'arrivée au pouvoir de l'équipe du président George W. Bush en janvier 2000. Cette stratégie se déploie sur plusieurs fronts à la fois et l'intime complémentarité entre ses dimensions militaires, sécuritaires, économiques et commerciales, justifiées désormais par suite des attaques terroristes du 11 septembre 2001, nous oblige à élargir la perspective d'analyse pour chercher à y voir plus clair.

Comprenons-nous bien. La référence à la IV^{ème} Guerre mondiale dans ce contexte-ci n'a strictement rien à voir avec la prise de position assumée par l'Armée zapatiste de libération nationale ou *Ejercito zapatista de liberacion nacional* (EZLN) et par le sous-commandant Marcos le 1^{er} janvier 1994 quand, du fond de la forêt lacandone, ils se sont insurgés contre l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)¹. Car, selon l'ancien directeur de la CIA, M. R. James Woolsey, « la IV^{ème} Guerre mondiale débute le 11 septembre 2001. (Depuis lors,) l'Amérique n'est pas seulement engagée dans une mission d'autodéfense (*self-defense*), mais dans une campagne sacrée afin de sauvegarder les idéaux de la démocratie »². Aux yeux des analystes et des commentateurs qui développent cette thèse, cette guerre sera longue : si la campagne militaire en Afghanistan en représente la première phase et celle en Irak la deuxième, d'autres devront venir s'y ajouter si l'on entend mener à terme un projet aussi grandiose³.

L'éditeur de *Commentary Magazine*, M. Norman Podhoretz, dans un article au titre provocateur « *How to win World War IV* » (« Comment gagner la IV^{ème} Guerre mondiale ») écrit ceci : « Les grandes guerres prennent normalement fin avec un monde refaçonné selon des configurations qui étaient imprévues au point de départ ». Et c'est ce qui explique, ajoute-t-il, qu'à l'issue de la Première Guerre mondiale et par suite de l'effondrement de l'Empire Ottoman, les frontières du Moyen Orient aient été tracées de manière parfois arbitraire par les deux puissances victorieuses, la Grande-Bretagne et la France. Cependant, à l'issue de la III^{ème} Guerre mondiale, remportée cette fois par les États-Unis, on a assisté à l'instauration de la démocratie en Allemagne et au Japon, tandis qu'à

¹ Voir Sous-commandant Marcos, « La Quatrième guerre mondiale a commencé », *Le Monde diplomatique*, août 1997, p. 1, 4 et 5.

² Cité par Dave Eberhart, NewsMax.com, 25 juillet 2002.

³ Citant l'American Enterprise Institute, (« l'avant-garde idéologique de l'administration Bush ») qui célébrait déjà la victoire des forces « alliées » le vendredi 21 mars, ainsi que le premier-ministre Ariel Sharon, de même qu'un communiqué publié par le *New York Times*, les autres pays à désarmer sont : l'Iran, la Syrie, la Libye et la Corée du Nord. Voir William Pfaff, « Riding alone into the sunset », *International Herald Tribune*, 28 mars 2003, p. 8.

l'issue de la Guerre froide, autrement dit de la III^{ème} Guerre mondiale, on assiste cette fois à l'instauration de la démocratie en Europe centrale et orientale, voire à l'intérieur de l'*empire du mal* (« *evil empire* »). Et l'auteur termine son survol historique en posant la question suivante : « Pourquoi faudrait-il que le monde islamique demeure éternellement un cas d'exception? »⁴.

Si l'on situe les événements internationaux des derniers mois dans cette perspective, il semble bien que l'interprétation selon laquelle la guerre en Irak ne serait qu'un épisode malheureux qui devrait prendre fin rapidement de telle manière que les choses puissent reprendre leur cours normal une fois les hostilités suspendues, constitue une méprise aux dimensions rien moins que tragiques. Dans ces conditions, la question de savoir quelles sont les retombées de cet état de chose sur la politique commerciale en général et sur les négociations de libre-échange en particulier devient une question cruciale.

Retour sur la fin de la guerre froide

La fin de la guerre froide, parce qu'elle a débuté l'année du bicentenaire de la Révolution française, a alimenté une euphorie qui a dérobé à la vigilance publique, ailleurs dans le monde en tout cas, un débat de société en cours aux États-Unis à l'époque qui opposait deux interprétations parfaitement incompatibles du rôle que le vainqueur devait assumer dans le contexte d'un monde devenu désormais unipolaire. D'un côté, il y avait tous ceux qui défendaient l'idée que les États-Unis devaient dorénavant assumer les coûts du maintien de ce bien public universel qu'était la stabilité hégémonique; de l'autre, il y avait tous ceux qui prétendaient que la position hégémonique était une position précaire et convoitée qu'il fallait défendre bec et ongles aussi bien contre le relâchement de la vigilance à l'intérieur que contre l'effet de séduction que les compromis politiques pouvaient exercer sur le maintien du statut de première puissance.

On rencontre une première formulation de l'option *dure* dans un document rédigé par M. Dick Cheney en 1992 : *Project for a New American Century* (« Projet pour un nouveau siècle américain »), document qui a conduit à la création d'une fondation portant ce nom en 1997. En septembre 2000, la fondation en question publie un document au titre révélateur : *Rebuilding America's Defenses : Strategies, Forces and Resources for a New Century* (« Reconstruire les défenses des États-Unis : stratégies, forces et ressources pour un siècle nouveau »). Après avoir effectué une analyse des forces et des faiblesses de l'appareil militaire américain, corps d'armée par corps d'armée, le rapport fait tout un ensemble de propositions pour remédier aux lacunes qui ont été analysées et il conclut en articulant sa stratégie autour des quatre axes qui devraient constituer autant de lignes de force de la politique à venir, à savoir : (1) l'accroissement des dépenses militaires; (2) le renversement

⁴ N. Podhoretz, « How to win World War IV », *Commentary Magazine*, février 2002.

des régimes non-conformes; (3) l'abrogation des traités internationaux; et (4) le contrôle des sources mondiales d'énergie.

La « doctrine Bush »

Plusieurs analystes ont souligné l'étroite parenté entre ce document et l'esprit sinon la lettre de la politique nationale de sécurité dévoilée par le président Bush en septembre 2002⁵. En vertu de cette politique, le président s'engage à doter son pays d'un bouclier de défense anti-missile⁶ et il propose, au nom de la légitime défense (*self-defense*), d'agir contre des menaces émergentes avant qu'elles ne soient activées. Les États-Unis doivent donc saisir l'occasion présente pour étendre les bénéfices de la liberté à travers le monde. L'expression-clé de la « doctrine Bush », c'est sans contredit l'idée d'un « internationalisme résolument américain » (« *a distinctly American internationalism* »), un *oxymoron* qui désigne le nouvel unilatéralisme belliqueux qui avait déjà été mis en application durant la phase I de la IV^{ième} Guerre mondiale contre l'Afghanistan et qui le sera à nouveau lors du déclenchement de la phase II contre l'Irak.

À la lumière de ces quelques éléments, on comprend mieux le sens et la portée de la stratégie de la Maison blanche vis-à-vis du Protocole de Kyoto et de la création du Tribunal pénal international; dans les deux cas, il s'agissait de tourner résolument le dos au multilatéralisme. On comprend également à quel point le recours au Conseil de sécurité de l'ONU n'a été qu'un prétexte, sinon même une mascarade, visant à calmer une opinion publique mondiale qui, concentration des médias oblige, est totalement coupée de l'opinion publique aux États-Unis même et qui, de ce fait, n'a aucun poids sur les décisions de la Maison blanche, comme le montre avec un éloquence désarmante l'indifférence la plus totale sur laquelle viennent buter les manifestations contre la guerre à travers le monde.

Quant au volet commercial de la doctrine, il fait l'objet du chapitre VI intitulé : « *Ignite a New Era of Global Economic Growth through Free Markets and Free Trade* » (« Déclenchons une nouvelle ère de croissance économique à l'échelle globale grâce à des marchés libres et au libre-échange »). Le chapitre en question est un plaidoyer en faveur des marchés libres, seuls capables de promouvoir le développement, de lutter contre la pauvreté, de stimuler les réformes économiques et légales, de lutter contre la corruption et de promouvoir la liberté. À cette fin, le document propose, entre autres choses, de poursuivre les négociations en vue d'instaurer le libre-échange, de resserrer les liens entre le commerce et le développement, de protéger l'environnement et les travailleurs.

⁵ Voir *The National Security Strategy of the United States of America*, septembre 2002.

Quant à la parenté, un seul indicateur suffira; le document du PNAC de 2000 recommandait que les dépenses militaires soient augmentées de 3,8% ce qui correspond exactement à l'augmentation consentie par le président Bush en 2002.

⁶ La création du *Department of Homeland Security* s'inscrit également dans cette stratégie.

Mais ce cadre général est vague à souhait et il faut aller regarder ailleurs pour en saisir la portée. Pour ce faire, il convient de consulter le texte de la conférence prononcée le mois suivant par le *United States Trade Representative (USTR)* devant le *National Press Club* le premier octobre 2002. Partant de la Stratégie de sécurité nationale diffusée le mois précédent, M. Robert Zoellick rappelle que le président Bush est résolu à faire avancer le programme commercial des États-Unis sur trois fronts en même temps : global, régional et bilatéral. Et il poursuit en ces termes : « Notre idée est de négocier un ensemble d'accords commerciaux qui se renforcent les uns les autres du fait que les succès obtenus dans l'un puissent se transformer en progrès ailleurs. En opérant sur plusieurs fronts à la fois, cela nous permet de créer une libéralisation compétitive à l'intérieur d'un réseau dont les États-Unis occuperaient le centre »⁷.

Le lien avec le libre-échange

Cela veut dire que la nouvelle doctrine de sécurité définie et promue par l'administration Bush lie de manière serrée la suprématie militaire et l'expansion globale du libre-échange. Or il ne faudrait pas que l'agressivité avec laquelle la Maison blanche poursuit le premier objectif dans la guerre qu'elle mène actuellement contre l'Iraq occulte la détermination avec laquelle elle poursuit parallèlement le second objectif dans les négociations en cours dans les Amériques, et ailleurs dans le monde. Dans tous ces cas, l'objectif est clair : afin de renforcer le positionnement des États-Unis au sein d'un réseau d'accords dont ils occuperaient le centre, il s'agit de tout mettre en œuvre pour défaire la moindre tentative visant à constituer des sous-blocs régionaux, c'est-à-dire visant à renforcer une solidarité économique sud-sud. Dans le cas de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), devant les réticences exprimées par le Brésil depuis l'élection du président Ignacio Lula da Silva qui cherche plutôt à renforcer le MERCOSUL, la stratégie consiste à faire fond sur les négociations commerciales bilatérales avec des partenaires complaisants comme le Chili⁸. La même tactique est utilisée, et pour la même raison, face à l'Amérique centrale avec laquelle la Maison blanche cherche actuellement à négocier un Accord de libre-échange centre américain (ALECA) de manière, là aussi, à réduire les oppositions à la ZLEA et à marginaliser encore davantage le rôle du Marché commun centre-américain (MCCA). Cependant, dans le cas des Amériques, ces marchés communs sont tous très affaiblis à l'heure actuelle, de sorte qu'il faut voir dans l'approche de la Maison blanche une tactique qui vise essentiellement à contrer les nombreuses et grandissantes oppositions sociales au projet de ZLEA, comme celles qu'on a vues lors de la septième Réunion ministérielle à Quito en Équateur en novembre 2002⁹.

⁷ Voir R. Zoellick, *Globalization, Trade and Economic Security. A ten point agenda for trade*, 1^{er} octobre 2002.

⁸ Ces négociations ont été complétées en décembre 2002.

⁹ Voir, parmi d'autres, le site de l'Alliance sociale continentale (www.asc-hsa.org) et celui de l'Encuentro hemisferico de lucha contra el ALCA (www.alcaabajo.cu).

La stratégie n'est pas confinée aux Amériques¹⁰, puisque M. Zoellick a annoncé qu'il prévoyait entamer des négociations avec le Maroc, l'Australie et l'Union douanière d'Afrique australe¹¹. Il faut donc voir que les progrès accomplis en l'espace d'à peine quelques mois sont considérables, surtout si l'on rappelle que l'argument à l'effet que les États-Unis étaient demeurés à l'écart des négociations de libre-échange, tandis que leurs principaux partenaires, dont le Mexique et le Canada, étaient quant à eux parties à plusieurs accords, avait été souvent évoqué dans le débat entourant l'octroi de l'Autorité de promotion commerciale (APC) au président en août dernier¹².

Parallèlement, la Maison blanche sanctionne une autre forme d'unilatéralisme agressif qui consiste à revenir sur des engagements déjà souscrits au niveau multilatéral. On en a une illustration à la fois révélatrice et intéressante dans ce même plan en 10 points détaillé par M. Zoellick quand il propose, au point 8, « d'améliorer les règles de la propriété intellectuelle afin de les harmoniser avec l'innovation technologique, en insistant sur leur application, tout en offrant une assistance aux pays ayant des besoins spéciaux »¹³. Cette prise de position ne correspond ni à l'esprit ni à la lettre de la Déclaration sur l'accord sur les ADPIC et la santé publique adoptée le 14 novembre 2001 à l'issue de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC à Doha. En effet, l'article 4 de la déclaration prévoyait plutôt ceci : « Nous convenons que l'Accord sur les ADPIC n'empêche pas et ne devrait pas empêcher les Membres de prendre des mesures pour protéger la santé publique. En conséquence, tout en réitérant notre attachement à l'Accord sur les ADPIC, nous affirmons que ledit accord peut et devrait être interprété et mis en œuvre d'une manière qui appuie le droit des Membres de l'OMC de protéger la santé publique et, en particulier, de promouvoir l'accès de tous aux médicaments. À ce sujet, nous réaffirmons le droit des Membres de l'OMC de recourir pleinement aux dispositions de l'Accord sur les ADPIC, qui ménagent une flexibilité à cet effet »¹⁴.

Mais les choses vont encore plus loin. En effet, il n'est pas seulement question de multiplier les négociations d'accords de libre-échange et de sanctionner l'unilatéralisme agressif mais également, au nom de la sécurité économique encore une fois, d'éventuellement rouvrir et de renégocier les termes d'accords existants. Cette fois la proposition est issue du patron des patrons au Canada, M. Thomas d'Aquino qui, dans une conférence prononcée devant le Canadian Council of Chief Executives (CCCE) le 14 janvier dernier propose ni plus ni moins que la réouverture des négociations de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, sans le Mexique, afin de « réinventer la frontière » qui sépare les deux pays, un

¹⁰ Des négociations de libre-échange avaient déjà été complétées avec la Jordanie en 2000, tandis que celles avec Singapour viennent de prendre fin en 2003.

¹¹ Mieux connue sous son nom anglais : *Southern African Custom's Union* (SACU). Dans les deux premiers cas, il s'agit bien sûr d'accords bilatéraux de libre-échange, dans le troisième, d'un accord régional. Voir le communiqué de presse diffusé sur le site du USTR en date du 10 janvier 2003 (www.ustr.gov).

¹² *Trade Promotion Authority* (TPA).

¹³ Voir R. Zoellick, *op. cit.*

¹⁴ Voir le texte de cette déclaration sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) sur le site de l'Organisation mondiale du commerce : www.wto.org

euphémisme qui désigne la mise en place d'une *frontière intelligente* susceptible de lier encore plus étroitement les exigences de sécurité et la « maximisation des efficiences économiques »¹⁵..

C'est ainsi que la IVième Guerre mondiale risque d'avoir des effets commerciaux majeurs sur les économies du globe. En menant leurs guerres saintes au nom de la liberté d'entreprise, les autorités américaines et leurs complices, sont en train de lier comme jamais auparavant sécurité et contrôle à tous les niveaux de l'existence sociale et économique des peuples et ce, au détriment de toute considération incompatible de quelque ordre qu'elle soit, humanitaire ou environnementale. Dans cette nouvelle variante du « crois ou meurs! », le libre-échange représente une composante essentielle de la stratégie d'embrigadement et de contrôle des partenaires de l'Amérique.

¹⁵ T. D'Aquino, *Security and Prosperity. The Dynamics of a New Canada-United States Partnership in North America*, Toronto, 14 janvier 2003. À noter que, dans la foulée des événements du 11 septembre, le gouvernement canadien a signé avec les États-Unis en décembre 2001 une *Déclaration sur la frontière intelligente*. Cette déclaration vise à jeter les bases d'une « Zone de confiance nord-américaine ». Dans cette foulée, le CCCE a lancé le North American Security and Prosperity Initiative (NASPI).